



HAL
open science

**Choisir le texte de départ : pour une étude des
pratiques de traduction, à travers le cas des Psaumes
(1650-1715)**

Claire Fourquet-Gracieux

► **To cite this version:**

Claire Fourquet-Gracieux. Choisir le texte de départ : pour une étude des pratiques de traduction, à travers le cas des Psaumes (1650-1715) . La Traduction, Pratiques d'hier et d'aujourd'hui. Actes du colloque international des 10-11 mai 2012, Université Paris-Sorbonne, H. Champion, p. 147-164, 2016. hal-02078996

HAL Id: hal-02078996

<https://hal.science/hal-02078996>

Submitted on 25 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHOISIR LE TEXTE DE DÉPART : POUR UNE ÉTUDE DES PRATIQUES DE TRADUCTION (1650-1715)

S'interroger sur l'évolution des pratiques de traduction suppose de passer au crible le tout premier geste du traducteur : bien en amont du choix des mots et de l'orientation traductologique, celui du texte de départ. Pour reprendre le paradigme des parties oratoires, avant de se pencher sur l'*elocutio*, il est nécessaire d'envisager l'*inventio*. Cette perspective est déterminante pour définir l'activité même de traduction, en particulier de manière externe en la différenciant d'autres travaux d'écriture et de réécriture. La complexité de la source se pose de manière aiguë aux XVII^e-XVIII^e siècles dans le cas de la Bible, pour deux principales raisons : le stock de textes de départ possibles – nous y reviendrons, mais également le contexte religieux. L'Église était en effet réticente à l'accès au plus grand nombre de la Bible et *a fortiori* à l'utilisation de langues vernaculaires à la place du latin liturgique. Par conséquent, la multiplication des livres bibliques français, en particulier des Psaumes, s'accompagnait paradoxalement d'une esquive de la théorisation dans le domaine de la traduction sacrée¹. Le terme même de *traduction* était d'ailleurs peu employé : lui étaient préférées la prudence de la périphrase « mis en français » et l'ambiguïté des termes « paraphrase » et « interprétation ».

Aussi préférons-nous parler de Psaumes *tournés en français* plutôt que *traduits*, pour mettre à l'épreuve la notion même de traduction. À la fin du XVII^e siècle, selon les principaux dictionnaires publiés, de Richelet, Furetière et l'Académie Française, *tourner* continue donc de signifier *traduire*, mais son sens s'élargit : l'idée de transformation devient indéterminée puisqu'au-delà du passage d'une langue à l'autre, elle inclut la réécriture, à l'intérieur d'une même langue.

¹ Par ailleurs, au XVII^e siècle, la théorie est souvent le fruit d'une réflexion née à l'occasion d'une pratique en particulier chez Pierre-Daniel Huet et Gaspard de Tende.

1. LA FAUSSE SIMPLICITÉ DU TEXTE-SOURCE EN LANGUE ÉTRANGÈRE

En apparence, les traductions bibliques sont des opérations interlinguistiques. Les titres des Psaumes français attribuent une dimension principalement linguistique au texte-source, désigné par une métonymie de la langue pour le texte : «selon l'hébreu» et «selon le latin». L'on distingue alors deux grandes traditions, décalées dans le temps, issues de deux témoins principaux de l'original.

1.1. LA LIGNÉE GRÉCO-LATINE

Tout d'abord, en l'absence du texte originel écrit en hébreu, l'Ancien Testament a été principalement transmis par des traductions.

Soixante-dix à soixante-douze traducteurs auraient œuvré pour traduire l'hébreu en grec, vers 270 avant notre ère et progressivement produit la Septante, point de départ de la première tradition. Les Psaumes ont d'abord été traduits en grec vers 150 av. J.-C. et ensuite diffusés sous cette forme dans l'Occident chrétien.

La Septante fut ensuite traduite en latin, notamment dans la version dite *Italique* par saint Augustin, qui fut bientôt détrônée par la traduction établie par saint Jérôme d'après l'édition qu'Origène donna de la Septante dans les *Hexaples*, à partir du IV^e siècle de notre ère.

Le texte hiéronymien est resté sous le nom de version *romaine* parce qu'utilisé à Rome jusqu'à Pie V. Jugé défectueux et altéré par les copistes, il fut à son tour durablement supplanté par sa révision. Cette deuxième version du Père de l'Église est appelée *gallicane* parce qu'elle fut adoptée dans les Gaules. Pour signaler ses corrections, saint Jérôme utilisa des signes diacritiques : obèle pour les mots qui ne se trouvent que dans la Septante, c'est-à-dire absents du texte hébreu, astérisque pour indiquer les termes du texte hébreu omis par les Septante, que saint Jérôme empruntait à la version de Théodotion ; ces additions d'après le texte hébreu sont la principale différence entre ces deux psautiers.

La troisième production de saint Jérôme, dite *ad Sophronium* ou *juxta Hebraeos*, n'était pas une révision de sa version précédente, cette fois-ci, car elle avait été établie d'après un autre texte-source, celui du texte hébreu pour tout l'Ancien Testament d'après les traductions littérales hexaplaïres de Symmaque et Théodotion, et à l'aide de la littérature rabbinique. Les Psaumes firent partie des premiers livres traduits. Restée officieuse pendant plus de dix siècles, la version de la Bible *juxta*

Hebræos devient officielle au XVI^e siècle. Le Concile de Trente l'adopte notamment pour l'imposer face à la multiplication des versions latines publiées dans le siècle :

Cette mesme Édition ancienne et Vulgate, qui a déjà esté approuvée dans l'Église, par le long usage de tant de siecles, doit estre tenuë pour authentique, dans les Disputes, les Prédications, les Explications, et les Leçons publiques [...] que personne, sous quelque prétexte que ce puisse estre, n'ait assez de hardiesse et de temerité, pour la rejeter.²

Le 8 avril 1546, cette version, dorénavant appelée Vulgate, est officialisée comme *authentique*, c'est-à-dire comme texte biblique de référence. Il était prévu que le produit de la comparaison entre différents exemplaires collectés serait le seul à pouvoir être qualifié d'authentique. La recherche d'un tel texte unique et unitaire aboutit en effet dans les dernières années du XVI^e siècle à la révision sixto-clémentine de la Vulgate³.

Toutefois, le livre des Psaumes restait à l'écart de ce projet d'unicité, ce qui créait *de facto* une situation un peu plus complexe. En effet, alors que le reste de l'Ancien Testament était lu d'après la version *juxta Hebræos*, c'est la version gallicane qui demeurait la référence des Psaumes, son utilisation liturgique l'ayant rendue trop familière aux fidèles pour pouvoir être remplacée⁴. Le Concile de Trente instaura donc lui-même une hétérogénéité de fait entre les Psaumes, qui continuaient de suivre la Vulgate gallicane, et le reste de l'Ancien Testament qui suivait dorénavant la version *juxta Hebræos* de saint Jérôme.

À l'échelle de ce livre biblique, la version gallicane se présente cependant à première vue comme le texte de référence pour étudier les mises en français classiques des Psaumes⁵. Or, valable pour le reste de la

² Martial Chanut (trad.), *Le Saint-Concile de Trente œcuménique et général*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1674, «décret touchant l'Édition et l'usage des Livres Sacrez», p. 15. Voir l'historique et l'interprétation donnés par Guy Bedouelle, «La Réforme catholique», dans Guy Bedouelle et Bernard Roussel (dir.), *Le Temps des Réformes et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 327-368, p. 342-343.

³ Sur l'histoire mouvementée de la révision de la Vulgate, *ibid.*, p. 350-354.

⁴ Voir les témoignages d'Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *Défense de la traduction du Nouveau Testament* [1667], Cologne, N. Schouten, 1669, p. 72. Et Louis Ellies Du Pin, *Dissertation préliminaire, ou Prolégomènes sur la Bible*, Paris, A. Pralard, 1699, t. 2, livre I, chapitre VII, p. 658.

⁵ Eugène Mangenot, «Vulgate», dans *Dictionnaire de la Bible*, t. 5, 1^{re} partie, fasc. XXXIX, Tuteur-Zuzim, dir. Fulcran Vigouroux, Paris, Letouzey et Ané, 1912, col. 2456-2500 ; Pierre Gandil, «La Bible latine : de la *Vetus latina* à la Néo-Vulgate»,

Bible, la version *juxta Hebræos* apparaissait, selon un argument de continuité, comme une autre source des Psaumes, ce qui créait une situation de concurrence que n'avait pas prévue le Concile.

1.2. HÉBREU ET MÉTONYMIE

Une minorité de traducteurs (Le Maistre en 1665, Corbière en 1712, Molinier en 1717⁶) affichent en page de titre avoir traduit les Psaumes selon l'hébreu. Plus largement, les seuils qui évoquent le texte-source de l'hébreu disent s'être servis «également de l'Hebreu et de la Vulgate»⁷. Mais derrière la métonymie de la langue pour le texte et de la source pour le texte, apparaît une multiplicité de référents qui contrarient le principe d'unité⁸.

Par métonymie, *l'hébreu* renvoie d'abord à un *texte* écrit en hébreu. Il en existe, en fait, deux principaux. Le premier est introuvable, c'est celui de l'origine perdue, impossible source, archétype de l'hypotexte, écrite dans un hébreu que plus personne ne parle, dans un texte que plus personne ne peut consulter directement. *L'hébreu* vaut alors comme modèle linguistique et stylistique en raison de son origine sacrée. Dans cette pensée du modèle, plusieurs paratextes des Psaumes valorisent la

Résurrection, n^{os} 99-100 «La Traduction de la Bible», avril-juillet 2002, p. 59-72. Voir également l'article «Vulgate», dans *L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 17, Vénérien-Zzuéné, dir. D. Diderot et J. Le Rond d'Alembert, Neufchâstel, 1^{re} édition, 1765, p. 576-577.

⁶ Antoine Le Maistre, *Pseaumes de David. Traduction nouvelle selon l'hébreu*, Paris, P. Le Petit, 1665; Antoine Corbière, *Les Pseaumes et les cantiques paraphrasés sur l'Hebreu*, Paris, P. Vitte, 1712; Jean-Baptiste Molinier, *Les Pseaumes de David, interpretez selon l'hebreu*, Paris, P. Vitte et J. Quillau, 1717.

⁷ François Paris, *Les Pseaumes en forme de prieres*, Paris, D. Hortemels, 1690, avertissement, f^o ã ij v^o. Charles Le Breton affirme suivre la «version Latine reçue dans l'Eglise et consacrée en la psalmodie» tout en recourant à la clarté du texte hébreu (*Paraphrase des Pseaumes de David*, Paris, F. Muguet, 1660). François-Timoléon de Choisy prétend avoir suivi la Vulgate et mis en interlignes les différences d'avec l'hébreu. Nicolas Cocquelin reste vague en affirmant avoir consulté les différents originaux (*Interprétation des Pseaumes de David*, Paris, F. Léonard, 1686). Louis Ellies Du Pin fait pencher la balance du côté de l'hébreu qu'il trouve souvent plus clair, mais nuance aussitôt son argumentation en précisant qu'il ne s'y tient pas scrupuleusement (*Le Livre des Pseaumes*, Paris, A. Pralard, 1691). La Vulgate a été privilégiée en 1706 sur l'hébreu par Eustache Le Noble, au terme d'une hésitation (*L'Esprit de David ou nouvelle traduction des cent cinquante Pseaumes*, Paris, C. Cellier, 1706).

⁸ Voir François-Timoléon de Choisy, *Interpretation des Pseaumes*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1687. Les variantes selon l'hébreu qu'il reporte ne correspondent pas à la version hiéronymienne *juxta Hebræos*.

langue hébraïque⁹, soulignant en filigrane les défauts du latin (citation 1), et l'horizon de la langue française (citation 2):

(citation 1) De toutes les langues, il n'en est point de moins abondante en mots, et de plus riches en pensées, que la langue sainte.¹⁰

(citation 2) Nous sommes obligés de reconnoître qu'à quelque perfection que nôtre langue soit montée nos expressions n'ont pas toujours la même Energie, ni toujours la même grace que celles de la langue sainte.¹¹

Et lorsque l'hébreu est déprécié, notamment par Pierre-François Guyot Desfontaines, c'est en tant que langue primitive plutôt que comme idiome sacré¹². C'est donc à des fins idéologiques que l'hébreu est mentionné comme original.

Le deuxième texte de langue hébraïque est celui de la Massore, écrit en hébreu récent, produit doté de stabilité textuelle au XVII^e siècle. Comme l'hébreu était constitué de consonnes, un même mot pouvait présenter plusieurs sens. Les massorètes ajoutèrent des points voyelles afin de lever l'ambivalence des mots et introduisirent la ponctuation. Le résultat fut un texte stable, qui se fixa dans les éditions préparées par les Juifs des communautés d'Italie et d'Espagne, en 1477 s'agissant des Psaumes¹³, et qui fit autorité dans le monde judaïque. Cette tradition, quoique plus récente que celle qui était issue des Septante, rivalisait avec elle pour revendiquer l'héritage biblique. Or, des exégètes hébraïsants chrétiens s'intéressèrent à la Massore, qui suscita des traductions latines

⁹ Lorsque *l'hébreu* renvoie à la langue ancienne et biblique, il nourrit un débat sur le génie des langues dont il sort victorieux. L'idée circule selon laquelle l'hébreu présente des vertus supérieures à celles du latin; par contiguïté, le texte hébreu se trouve alors valorisé par rapport à celui de la Vulgate. Le Père Thomassin publie ainsi en 1690 *La Méthode d'étudier & d'enseigner Chrestienement & utilement la Grammaire, ou les langues, par rapport à l'Écriture sainte, en les réduisant toutes à l'Hebreu*. Dans les préfaces, la clarté de l'hébreu tourne à la défaveur du latin, alors jugé obscur. Cette victoire, il la doit autant aux hébraïsants qu'aux non-hébraïsants qui cherchent à mettre à mal la suprématie de la Vulgate latine, en donnant à l'hébreu une légitimité croissante par le système des vases communicants.

¹⁰ Jean Polinier, *Paraphrase courte ou traduction suivie*, Paris, D. Mariette, 1697, t. 1, préface allographe, f^o ã ij v^o.

¹¹ Marc-Antoine La Bastide, *Le Livre des Psaumes*, 3^e édition, Niort, V^oc Ph. Bureau, 1677-1679, avertissement, n. p.

¹² Préface de l'abbé Guyot Desfontaines, mise en annexe dans Benoît Léger, « Traduire ou imiter les *Psaumes*: la version de Desfontaines (1717) », *Traduction, terminologie, rédaction*, vol. 14, n^o 1, 2001, p. 65-94, p. 91: « L'Hebreu supprime les particules qui unissent les idées, il néglige les transitions qui rendent le discours suivi ».

¹³ Voir Guy Bedouelle, « L'humanisme et la Bible », dans *Le Temps des Réformes et la Bible*, dir. G. Bedouelle et B. Roussel, Paris, Beauchesne, 1989, p. 53-121, p. 69-70.

à l'âge classique, puis devint peu à peu le texte de référence des protestants et, à époque récente, des catholiques. Une compétence est requise en matière de langue hébraïque pour avoir accès à cet ouvrage.

Traduire les Psaumes directement et intégralement depuis la Massore vers le français n'eut cependant pas lieu au XVII^e siècle ; l'hébreu attira les savants plus que les traducteurs malgré le développement de l'enseignement de la langue hébraïque. Les plus érudits de notre corpus en la matière, à l'image de Jean Martianay, prennent ainsi le latin pour support. Derrière cette utilisation figurée de la mention de *l'hébreu*, c'est en fait le latin qui sert de principale langue-source aux psaumes français, ce qui signifie par conséquent que la source latine ne se résume pas à la Vulgate.

Par métonymie donc, l'expression *selon l'hébreu* renvoie en fait à une version en langue latine d'un texte hébraïque. La valeur linguistique de la précision *selon l'hébreu* disparaît. Celle-ci désigne le plus souvent la version latine de saint Jérôme dite *psalterium juxta Hebraeos*, écrite en latin d'après l'hébreu sans pouvoir se substituer entièrement à l'original hébraïque. Cette version présentait en effet tellement de différences par rapport au texte hébreu que le théologien Louis Ellies Du Pin dut abandonner l'idée de la méthode qu'il entendait appliquer à l'ensemble de l'Ancien Testament, à savoir fournir une édition « plus exacte » du texte sacré, révision de la nouvelle Vulgate ou, dans le cas du psautier, de l'ancienne Vulgate, en indiquant les variantes de l'hébreu en marge :

Il serait difficile de suivre cette méthode à cause qu'il y a tant de différence entre l'ancienne Vulgate et le texte hébreu dans ce livre qu'il serait impossible de les mettre en marge sans beaucoup de confusion.¹⁴

Précisons qu'il existe également d'autres versions latines selon l'hébreu. La Bible de Vatable, dans laquelle Bossuet étudia, associait ainsi la Vulgate à une traduction faite sur l'hébreu, selon les éditions, soit celle de Léon de Juda soit celle de Sante Pagnino. Cet ouvrage, rendu public en France par Robert Estienne en 1545, connut de nombreuses réimpressions. En particulier, la traduction de Sante Pagnino, savant dominicain hébraïsant du début du XVI^e siècle¹⁵, fut à l'origine de

¹⁴ Louis Ellies Du Pin cité par Jacques Grès-Gayer, «Un théologien gallican et l'Écriture sainte : le "Projet biblique" de Louis Ellies Du Pin (1657-1719)», dans *Le Grand Siècle et la Bible*, dir. J.-R. Armogathe, Paris, Beauchesne, 1989, p. 255-275, p. 266.

¹⁵ *Psalterium sextuplex. Hebraeum, cum tribus Latinis, videlicet, Divi Hieronymi, R.P. Sanctis Pagnini, & Felicis Pratensis. Graecum, Septuaginta interpretum, cum Latina vulgata*, Lyon, S. Gryphius, 1530.

nombreuses versions françaises du psautier, catholiques ou protestantes, au cours du XVI^e siècle. Bernard Lamy incitait d'ailleurs à apprendre des notions d'hébreu à partir de l'annotation de cette version :

On est obligé de lire tous les jours l'écriture sainte, ce qui se peut faire dans la Langue originale avec facilité; car on peut se servir de la version de Santes Pagninus revûë par Arias Montanus. Cette version est interlinéaire & accompagnée de Scholies qui démêlent les difficultez de Grammaire.¹⁶

D'autres textes écrits en latin peuvent également être dits *selon l'hébreu*. Outre les traductions, paraphrases et commentaires ont été lus par leurs contemporains traducteurs¹⁷. Catherine Reuben a manifesté l'hétérogénéité en matière de source *selon l'hébreu* à propos du psautier marotique, au point de créer un artefact de la source hébraïque par une compilation des textes de Bucer et Campensis¹⁸. De la sorte, *le texte latin* fonctionne comme une expression englobante.

Les renvois à un texte-source se montrent donc souvent trompeurs en raison des différents types de métonymie, faussement programmatiques. Peu ou pas identifiée dans les discours paratextuels, la diversité des textes-sources est d'autant plus difficile à repérer que les traducteurs et paraphrastes ne séparent pas le résultat des traductions de chacun des textes. Loin d'être une simple relation entre un texte de départ et un texte d'arrivée, comme cela se passe pour Tacite par exemple à l'âge classique, la traduction biblique peut confronter plusieurs textes de départ

¹⁶ Bernard Lamy, *Entretiens sur les sciences* [1706], éd. F. Girbal et P. Clair, Paris, Presses universitaires de France, 1966, p. 141.

¹⁷ Louis Ferrand publie une paraphrase intitulée *Liber Psalmorum cum argumentis, paraphrasi et annotationibus* (Paris, André Pralard, 1683), qui se diffuse d'autant plus facilement qu'elle est traduite trois ans plus tard en français par François Macé et distribuée aux Nouveaux Convertis. Dans son édition latine, le théologien n'hésite pas à transcrire des mots en hébreu et à renvoyer à des exégètes juifs tels que le rabbin médiéval Aben-Ezra. Au XVI^e siècle, des traductions latines avaient été établies par des hébraïsants et des hellénistes, souvent en recueils séparés, ce qui mettait à la disposition des poètes l'apport des sciences nouvelles (voir Michel Jeanneret, *La Traduction des Psaumes de David par Clément Marot*, Paris, Champion, 2000): celles de Jean Campensis, *Psalmorum omnium... paraphrastica interpretatio*, de Thomas de Vio, *Psalmi Davidici...* et de Swingli, *Enchiridion psalmorum*.

¹⁸ Catherine Reuben présente ainsi le texte massorétique hébreu d'après un artefact critique: «Nous comprenons sous ce titre les versions d'Olivétan, de Bucer et les *Paraphrases* de Campensis lorsqu'il n'est pas nécessaire de distinguer les auteurs individuels» (*La Traduction des Psaumes de David par Clément Marot*, Paris, Champion, 2000, p. 81).

entre eux. Seule l'analyse textuelle laisse percevoir le travail de sélection de la source.

1.3. LES PRATIQUES DE PASSAGE D'UNE LANGUE À L'AUTRE

À s'en tenir aux psautiers les plus fréquentés par les traducteurs, gallican et *juxta Hebræos*, des différences notables existent. Les variations d'images en particulier doivent ainsi toujours être ramenées à la comparaison entre les deux versions de saint Jérôme avant d'être attribuées au traducteur et à son travail d'*elocutio*.

Le premier mode opératoire consiste à alterner les hypotextes, d'un psaume à l'autre. Il préserve l'homogénéité du tissu textuel, mais à l'échelle de l'unité-*psaume*. Jean-Baptiste Molinier emblématise ainsi la situation ambiguë provoquée par l'édition bilingue ; le latin retranscrit dans le volume correspond à celui de la version gallicane et s'offre comme point de repère visuel. Or, le texte dont s'est servi Molinier est avant tout la version hébraïque de saint Jérôme. Les psaumes 31, 67, 136 148 et 150, par exemple, dérivent de la traduction *juxta Hebræos* tandis que les psaumes 50 et 101 sont produits à partir de la version gallicane et de la version *juxta Hebræos*¹⁹.

Le deuxième type de combinaison consiste en un travail de marqueterie. C'est la méthode stématique qui s'exerce, facilitée par la critique biblique qui compare les leçons entre elles. Cette fois-ci, c'est à l'intérieur d'un même psaume qu'est sélectionné tantôt un support, tantôt l'autre, sur des fragments de longueur variable. François-Timoléon de Choisy énonce la poétique de cette marqueterie : « J'ai suivy la Vulgate autant que j'ai pu, & n'ay eu recours à l'Hébreu que quand la Vulgate ne m'a paru assez claire, ou que l'Hébreu m'a présenté un plus beau sens »²⁰. Cette manière n'est qu'en partie nouvelle dans la traduction biblique. En effet, dans le sillage de la version gallicane synthétisant Septante et original hébraïque, Philippe Desportes procédait à cette intrication au tournant des XVI^e et XVII^e siècles. Mais sa paraphrase, conformément à l'esprit du *psalterium gallicanum*, introduisait

¹⁹ Jean-Baptiste Molinier, *Les Pseaumes de David, interpretez selon l'hebreu avec des reflexions morales prises dans le sens litteral avec le texte latin*, Paris, P. Vitte et J. Quillau, 1717.

²⁰ François-Timoléon de Choisy, *Interpretation des Pseaumes, op. cit.*, avertissement, f^o ã ij v^o.

par des lettres indiciaires les parties traduisant telle ou telle source : «H.» pour Hebreu, «S. H.» pour Saint Hierosme, «Par. Ch.» pour Paraphrase Chaldaïque, et le chiffre «LXX» pour les Septante²¹. Toutefois, le segment concerné était ouvert, puisque la délimitation finale n'était pas fixée, c'est-à-dire qu'il manquait la borne du *terminus ad quem*²². Pour le moins, l'hétérogénéité s'accompagnait d'une lisibilité, quoique partielle²³. La deuxième moitié du xvii^e siècle dissimule totalement cet agencement, d'abord en le débarrassant des appendices typographiques, sans doute par souci d'un lectorat peu érudit : les hypotextes s'entremêlent sans être distingués, sous la plume d'auteurs guidés par la volonté de rechercher l'unité de sens plutôt que le mot à mot. Ensuite, le centon ainsi constitué s'accompagne d'un travail de lissage, de conciliation. La version adapte une source à l'autre, en cas de besoin, afin de rendre invisible le passage de l'une à l'autre :

[Version gallicane] *Beati quorum remissæ sunt iniquitates*
 [Version *juxta Hebræos*] *Beatus cui dimissa est iniquitas*
 [Polinier] Qu'heureux est celui à qui Dieu remet son péché.²⁴

La version *juxta Hebræos* est suivie par Jean Polinier à deux reprises, comme l'indique la préférence pour le singulier (*beatus cui, iniquitas*) au lieu du pluriel de la version gallicane (*beati quorum, iniquitates*). Mais elle se trouve fondue au lexique de la version gallicane : calqué, le verbe *remittere* de cette dernière est préféré au *dimittere* de la version *juxta Hebræos*. De la sorte, «remet son péché» est une variation au singulier de *remissæ sunt iniquitates*.

Le troisième type de combinaison est cumulatif. Il additionne les variantes. Pour le premier verset du psaume 50 de l'abbé de Choisy, le groupe prépositionnel *secundum magnam misericordiam* de la version gallicane a pour variante hébraïque *pro bonitate suo*, précisée entre les lignes sur la page de gauche. Or, l'abbé traduit conjointement les deux sources : «Ayez pitié de moi selon toute l'étendue de votre grande

²¹ Philippe Desportes, *Les CL Pseaumes de David mis en vers françois* [1603], éd. B. Petey-Girard, Paris, Société des textes français modernes, 2006.

²² Philippe Desportes secondait ce fondu d'un dispositif de variantes, plus fermement délimité. En effet, le fragment de texte concerné par la variante était enserré entre un appel de notes initial et une apostrophe finale.

²³ Bruno Petey-Girard signale également la non-systématicité de ces indices, moins nombreux qu'ils ne devraient l'être (*Ibid.*, p. 38).

²⁴ Jean Polinier, *Paraphrase courte, op. cit.*, t. 1, p. 201 pour le psaume 31.

misericorde, & faites éclater vôtre bonté»²⁵. La deuxième proposition, coordonnée, fonctionne ici à la manière d'une hyperbate.

Ces différents gestes – alternance, ajustement et juxtaposition – peuvent coexister. Chez Jean Polinier, le psaume 37 est intégralement traduit d'après la version gallicane, tandis que le psaume 150 mêle la source première, la version gallicane, à une source secondaire, la version *juxta Hebræos*. Des éléments des premier et dernier versets renvoient ainsi à la version *juxta Hebræos* :

fortitudine (Hébr.) > sa Toute-puissance²⁶
omne quod spirat (Hébr.) > tout ce qui respire²⁷

2. AUX LIMITES DE LA TRADUCTION : DU FRANÇAIS AU FRANÇAIS

Les traducteurs des Psaumes transposaient non seulement un ou plusieurs hypotextes écrits dans une langue différente de celle du texte d'arrivée, mais copiaient également des intertextes rédigés dans la langue du texte d'arrivée, souvent extrêmement contemporains. Telle qu'elle est pratiquée au XVII^e siècle, la traduction des Psaumes ne peut alors être définie seulement comme une transposition formelle linguistique. Elle se laisse également étudier comme une relation d'intertextualité entendue au sens restreint de «relation de co-présence entre deux ou plusieurs textes»²⁸. Le traducteur s'aide beaucoup des traductions passées, ce qui fait apparaître son texte soit comme une révision, soit comme une retraduction. Dans quelle mesure s'agit-il encore de traduction ?

2.1. LA PRATIQUE DE LA CITATION

Les méthodes humanistes du recours à l'original, de la recherche de l'archétype ou de la traduction médiée n'ont pas fait disparaître la tendance à utiliser les traductions antérieures ou contemporaines qui deviennent alors à leur tour des sources, utilisées cependant différemment : l'identité de langue permet la reprise citationnelle.

²⁵ François-Timoléon de Choisy, *Interpretation des Pseaumes*, *op. cit.*, p. 209.

²⁶ Jean Polinier, *Paraphrase courte*, *op. cit.*, t. 2, p. 587.

²⁷ *Ibid.*, p. 588.

²⁸ *Ibid.*, p. 8.

Aux côtés des livres des Rois et de l'Apocalypse, les Psaumes font partie des premiers écrits testamentaires traduits en France, de sorte que le XVII^e siècle est déjà riche d'une longue tradition en matière de traduction davidique²⁹. Plus encore, la pratique de co-traduction est répandue au XVI^e siècle, époque à laquelle apparaissent des versions qui constituent un nouveau surcroît dans la tradition de la mise en français³⁰. La première version française établie à partir des langues originales, l'hébreu pour l'Ancien Testament, le grec pour le Nouveau Testament, est en 1535 la Bible d'Olivétan³¹, qui constitua elle-même la source des versions suivantes, de Genève et Benoist. En particulier, à la demande de Calvin, Louis Budé révisa les Psaumes d'Olivétan en une traduction qui fut reprise dans la version de Genève³². Ce travail est habituel dans la production écrite du XVI^e siècle.

La pratique de l'emprunt est cultivée dans les cas d'incompétence linguistique. Honorat de Racan avoue par exemple avoir puisé, du fait de son ignorance du latin, dans le texte français de Renaud de Beaune (qui a traduit d'après les Septante mais également d'après les versions hébraïque et araméenne), et dans ceux d'Antoine de Laval et de Nicolas Guillebert³³. Mais plus généralement, cette méthode est un

²⁹ Pour la période médiévale, voir Jean Bonnard, *Les Traductions de la Bible en vers français au Moyen Âge*, Paris, Imprimerie Nationale, 1884.

³⁰ Voir Marie-Luce Demonet, « Les Bibles de la Renaissance. Établissement du texte et controverses », dans *L'Europe et la Bible*, dir. M. Mentré et B. Dompnier, Clermont-Ferrand, Bibliothèque municipale et interuniversitaire, 1992, p. 137-148.

³¹ Olivier Millet, « Les préfaces aux traductions françaises de la Bible (1523-1588) : la question de la langue », dans *Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen-Âge et à la Renaissance*, actes du colloque organisé par l'Université de Nancy II, 23-25 mars 1995, éd. Ch. Brucker, Paris, H. Champion, 1997, p. 373-386.

³² Martine Delaveau et Denise Hillard (éd.), *Les Bibles imprimées du XV^e au XVIII^e siècle conservées à Paris*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2003, p. 373.

³³ « Je me donnerai quelquefois la liberté d'ajouter, pour l'ornement ou pour lier les Versets, et quand je n'en pourrai entendre le sens dans Messieurs de Bourges, Laval et Guilbert, je crois avoir aussitôt fait d'y en faire un tout neuf [...]. N'ayant aucune connoissance des langues estrangeres, je ne puis savoir de quelle distance je me suis éloigné du sens de David ; je ne l'ai pris le plus souvent que dans Laval et Guilbert, qui les ayant déjà Paraphraser, je les ai encore Paraphraser sur eux » (Honorat de Racan, *Œuvres complètes*, éd. S. Macé, Paris, Champion, 2009, p. 872). *Les Pseaumes de David* de Renaud de Beaune datent de 1587 (*Pseaumes de David*, Paris, Gilles Beys), *La Paraphrase des Pseaumes de David* par Nicolas Guillebert de 1620 (Rouen, Jean Osmont et David du Petit Val) et celle d'Antoine de Laval de 1610 (*Paraphrase des Pseaumes tant littérale que mystique*).

mode opératoire très usité, selon le principe de l'imitation. Choisy affirme dans son avertissement :

[Je] n'ai point fait de difficulté de copier mot pour mot quelques versets des nouvelles traductions Françaises, quand j'ai cru qu'elles estoient assez intelligibles, & qu'en m'amusant à chercher d'autres paroles, j'y mettrois peut-être de l'obscurité³⁴.

Charles Le Breton avoue, quant à lui : « Je n'ay pas veu toutes ces Versions Françaises, que le public a receuës ; mais j'ay toute l'estime possible des principales, et je confesse que quelques unes d'entr'elles m'ont servy »³⁵. La pratique cumulative et l'idée que le français est en train de se stabiliser sous-tendent ces emprunts tantôt déclarés tantôt dissimulés.

Gabriel Gilbert critique cette méthode, en invoquant le « précepte de l'écriture, qui défend de coudre une pièce de drap neuf à un vieux »³⁶. Or, loin de l'éviter, de nombreux traducteurs et paraphrastes la pratiquent. Leurs psaumes français se présentent alors comme une rhapsodie, « œuvre composée de pièces diverses cousues les unes aux autres (du grec *rhaptein*, coudre, ajouter en cousant) »³⁷. Repris, révisé ou infléchi, leur texte apparaît comme un second original³⁸.

En particulier, celui de Port-Royal irrigue la production des psaumes français dès sa parution, au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. L'emprunt à la version port-royaliste selon la Vulgate est intégral dans les réflexions de M^{me} Guyon sur les Psaumes. Ce même texte est reproduit avec de légères modifications sous la plume de Marie d'Orieu de Saint Basile. Le psautier port-royaliste selon l'hébreu est repris en 1689, moyennant quelques modifications, dans *Le Véritable Pénitent* de Jean Girard de Villethierry. Ce dernier témoigne d'une communauté d'esprit avec Port-Royal, qui partagent avec lui au moins deux points de vue sur les

³⁴ François-Timoléon de Choisy, *Interprétation des Pseaumes*, *op. cit.*, avertissement, f^o ã ij r^o.

³⁵ Charles Le Breton, *Paraphrase des Pseaumes de David*, *op. cit.*, préface, f^o ã ij v^o- ã iij r^o.

³⁶ Gabriel Gilbert, *Cinquante Pseaumes de David*, Rouen, Vve P. Cailloué, 1680, préface, f^o ã ij r^o.

³⁷ Bernard Roukhomovsky, *Lire Les Formes brèves*, Paris, Colin, 2001, p. 19.

³⁸ « La traduction de la Bible par Port-Royal a exercé une séduction immédiate, celle d'un "original", comme l'avaient souhaité ses promoteurs » (Philippe Sellier, « Traduire la Bible » [1998], *Port-Royal et la littérature II*, Paris, Champion, 2000, p. 11-30, p. 108).

Psaumes : la nécessité de rendre la Bible accessible à tous³⁹ et le désintérêt accordé à la liaison des versets⁴⁰. L'emprunt textuel correspond alors à une communauté de pensées.

Mais les emprunts se perçoivent également dans les versions qui se présentent comme nouvelles et même dans celles des opposants à Port-Royal.

Louis Ellies Du Pin en 1691 présente son ouvrage comme le fruit d'un travail personnel. Or, il emprunte parfois des versets entiers aux psaumes de Port-Royal. Ainsi en est-il du psaume 2, majoritairement repris du psautier selon l'hébreu (1665) :

1. Pourquoi les Nations s'assemblent-elles en tumulte? Pourquoi les peuples font-ils de vains projets?
2. Les Rois de la terre se sont soulevés, & les Princes ont conspiré ensemble contre le Seigneur, & contre son Christ.
3. Rompons, ont-ils dit, les chaînes dont ils veulent nous charger: délivrons-nous de leur joug.
4. Celui qui fait sa demeure dans le ciel, se rira d'eux: le Seigneur se mocquera d'eux.
5. Alors il leur parlera dans sa colere, & les épouventera dans sa fureur.
6. Je l'ai établi (*dira-t-il*) le Roi que j'ai choisi (pour mettre) sur Sion ma montagne sainte: voici de quelle maniere il l'a ordonné.
7. Le Seigneur m'a dit: vous estes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.
8. Demandez-moi, & je vous donnerai les Nations pour vôtre heritage, & j'étendrai vôtre domination jusqu'aux extrémités de la terre.
9. Vous les briserez avec une verge de fer, & vous les mettrez en pierre comme un vase d'argile.
10. Vous donc, ô Rois, devenez sages: Juges de la terre, amendez-vous.
11. Servez le Seigneur avec crainte, & réjouissez-vous en lui avec tremblement.

³⁹ Jean Girard de Villethierry, *Le véritable penitent*, Paris, A. Seneuze, 1689, préface, f^o ã v r^o: «Non seulement ces réflexions seront utiles aux pécheurs [...] mais toutes sortes de personnes en pourront tirer quelques avantages [...] en un mot tous les fideles pourront s'en édifier; les grands comme les petits, les gens du monde aussi bien que les solitaires; les riches & les pauvres; les jeunes et les vieux».

⁴⁰ *Ibid.*, n. p.: «L'on se s'est point attaché à expliquer la suite & liaison des versets qui composent ces Pseaumes que l'Eglise presente aux pecheurs. [...] À force de les tenir attentifs à la suite des versets, on les auroit empêché de s'occuper des vérités morales, ausquelles ils doivent donner toute leur application. [...] L'on a mieux aimé échauffer leurs cœurs, les porter à la componction, & tirer des larmes de leurs yeux, que de faire un discours suivi, qui auroit peut-être eu plus d'agrément, mais qui en auroit été certainement moins utile».

12. Respectez le fils, de crainte que le Seigneur ne soit irrité contre vous, & que vous ne perissiez, étant hors du chemin droit.

13. Lorsque sa colere éclatera tout d'un coup, heureux est celui qui met sa confiance en Dieu.⁴¹

Enfin, même le jésuite Jean Adam, pourtant opposant à Port-Royal, leur emprunte à son tour plusieurs moitiés de versets, notamment, dans le psaume 6, les versets 1, 2 et la quasi intégralité du verset 3. D'autres traductions se présentent également comme des sources, aussi contemporaines soient-elles de leurs emprunteurs. Polinier calque ainsi parfois Choisy aux endroits que ce dernier n'a pas repris à Port-Royal (pour le verset 14 du psaume 101⁴²).

Dans la production poétique, l'émulation entre Eustache Le Noble et François d'Autreval tourne à l'emprunt littéral. Eustache Le Noble copie des vers entiers de son ami, notamment dans le sonnet 8 qui correspond au verset 8 du psaume 50 :

Dans les saints *mouvemens* d'une humble penitence,
Je viens donc à vos pieds confesser mon péché,
Et de ses vains objets mon Esprit détaché,
Met dans son repentir toute sa confiance.

Ces pleurs pour vous fléchir versez en abondance,
Vous répondent d'un Cœur sincèrement touché
Que le sang du Sauveur sur la Croix épanché
Soit un Hizope pur qui lave mon ofence.

Que mes larmes, Seigneur, me soient un Bain sacré,
Qu'elles soient la Piscine où mon Cœur épuré,
Retrouvent les douceurs de la Grace éternelle.

Plein d'amour, plein d'espoir, plein d'une vive foi,
Plongez moy dans ce bain, & la nége nouvelle,
Vous paroîtra moins pure & moins blanche que moi.⁴³

⁴¹ Louis Ellies Du Pin, *Le Livre des Pseaumes*, op. cit., p. 3-5. Les italiques sont le fait du théologien. Nous soulignons pour notre part les segments repris au psautier port-royaliste, *Les Pseaumes de David. Traduction nouvelle selon l'Hebreu*, op. cit., p. 2-4.

⁴² « Quoique Sion ne soit plus qu'un monceau de pierres » (Jean Polinier, *Paraphrase courte*, op. cit., t. 2, p. 157); « Ce n'est plus qu'un monceau de pierres » (François-Timoléon de Choisy, *Interprétation des Pseaumes*, op. cit., p. 433). Pour d'autres exemples de calque, voir Claire Fourquet-Gracieux, *Les Psaumes tournés en français (1650-1715)*, thèse de Langue française, Paris, Université Paris-Sorbonne, 2011, 728 p.

⁴³ Eustache Le Noble, *L'Esprit de David pénitent*, Paris, M. David, 1698, p. 23. Nous soulignons d'un trait plein les reprises faites au même endroit du sonnet, de pointillés les reprises avec changement de place et mettons en italiques les termes repris avec modification morphologique ou dérivationnelle.

Tous les sonnets ne reprennent pas aussi massivement ceux d'Autreval que celui-ci, mais en règle générale, Le Noble emprunte au moins un vers par sonnet à son devancier. Ce qui nous permet de conclure à l'emprunt plutôt qu'à la communauté de pensées, c'est que ce sont en particulier des segments non traductifs qui sont copiés, sauf dans le vingtième sonnet où c'est la traduction elle-même qui est empruntée⁴⁴.

2.2. RÉVISER, EST-CE TRADUIRE ?

Les traductions révisées semblent relever d'une autre pratique que les traductions nouvelles, en établissant ouvertement une relation triangulaire entre le psalmiste, le traducteur et le réviseur, contrairement aux traductions nouvelles qui placent le traducteur sans intermédiaire contraint entre lui et le psalmiste. Dans cette perspective, la révision se différencie à la fois de la variante et de la réécriture. À la manière de la correction, la révision est guidée par l'orientation positive du progrès. Toutes deux reposent sur le critère de l'amélioration mais la révision repose également sur le postulat de la qualité de l'œuvre originelle. En quelque sorte, tout texte a droit à une correction, mais un nombre plus réduit a l'honneur d'une révision. Au critère de l'antériorité se combine ainsi celui du succès, mesurable en partie grâce au nombre d'éditions. La révision, dans la mesure où elle porte sur un texte qui a fait référence, présuppose de ce dernier une certaine stabilité et fixité, ne serait-ce que d'un point de vue mémoriel. Dans le domaine des traductions, une version révisée est considérée comme un « original second »⁴⁵.

La révision relève encore un peu de la traduction lorsqu'elle confronte un texte à son hypotexte. Quand Jacques-Philippe Lallemant révisé en 1708 sa première publication datée de 1696, il procède à de nombreuses suppressions au point que sa paraphrase ressemble désormais à une traduction. Remonte-t-il à la source pour effectuer ces

⁴⁴ Sept vers d'Autreval se retrouvent dans le sonnet 20 de Le Noble, soit la moitié du poème (François d'Autreval, *Paraphrase en vers*, Paris, M. et G. Jouvenel, 1698, p. 39 et Eustache Le Noble, *L'Esprit de David pénitent*, *op. cit.*, p. 47).

⁴⁵ Julien Gœury, « Paraphrastes et réviseurs ? Les poètes protestants face au psautier sous le régime de l'Édit de Nantes (1598-1685) », dans *Les Paraphrases bibliques aux XVI^e et XVII^e siècles : actes du colloque de Bordeaux des 22, 23 et 24 septembre 2004*, éd. V. Ferrer et A. Mantero, Genève, Droz, 2006, p. 301-319, p. 311.

suppressions? Quelques modifications lexicales laissent penser que la révision a diversifié ses sources. Par exemple, pour le dernier verset du psaume 6, le passage d'une image à l'autre s'explique par le changement de source :

[Version gallicane] *erubescant*
 [Version *juxta Hebræos*] *confundantur*
 [Lallemant 1696] qu'ils rougissent⁴⁶
 [Lallemant 1708] qu'ils soient couverts de confusion⁴⁷

Cependant, ces exemples sont trop rares pour être généralisés et pour conclure à l'utilisation du *psalterium hebraicum*. Mais du moins, Lallemant a de nouveau sous les yeux (ou en tête) la version gallicane, en 1708, car il se fait plus proche de la lettre du latin :

[Versions gallicane et *juxta Hebræos*] *hii in curribus et hii in equis*
 [Lallemant 1696] Que nos ennemis s'appuyent sur leurs forces, sur le nombre & sur la valeur de leurs troupes⁴⁸
 [Lallemant 1708] Que nos ennemis s'appuyent sur leurs chevaux & sur leurs chars⁴⁹

En 1708, il reproduit la métonymie latine, tandis qu'en 1696 il avait privilégié le sens de la lettre. Aussi peut-on envisager qu'il est passé de la paraphrase à la traduction en abrégant le texte mais surtout en revenant à la version gallicane.

Les révisions du psautier huguenot, quant à elles, vont plutôt dans le sens d'une adaptation à l'usage. Elles sont moins tournées vers le texte-source. Celle des psaumes de Marot et Bèze par Conrart, poursuivie à la mort du secrétaire de l'Académie française par ses coréligionnaires dont La Bastide, va ouvertement dans le sens d'une adaptation à la langue et au bon usage prosodique. Mais peut-on envisager, au-delà des déclarations, qu'elle repose conjointement sur une confrontation avec l'hypotexte latin ?

⁴⁶ Jacques-Philippe Lallemant, *Essay d'une nouvelle paraphrase sur tous les Pseaumes*, Paris, J. Anisson, 1696, p. 23.

⁴⁷ Jacques-Philippe Lallemant, *Le Sens propre et litteral des Pseaumes de David*, Paris, N. Le Clerc et J. Hérisant, 1708, p. 16.

⁴⁸ Jacques-Philippe Lallemant, *Essay d'une nouvelle paraphrase*, *op. cit.*, p. 145.

⁴⁹ Jacques-Philippe Lallemant, *Le Sens propre et litteral*, *op. cit.*, p. 65.

[Théodore de Bèze]
 Le Seigneur ta priere entende
 En ta necessité:
 Le Dieu de Jacob te defende
 En ton adversité.
 De son lieu saint en ta complainte
 A tes maux il subviene:
 De Sion sa montagne sainte,
 Il te garde et soustiene⁵⁰.

[Valentin Conrart]
 Que le Seigneur tes vœux entende
Dans ta necessité,
 Que son puissant Nom te défende
Dans ton adversité.
 Que du Ciel, quand tu fais ta plainte
 Un pront secours te vienne:
 Que de Sion, sa maison sainte
Nôtre Dieu te soutienne⁵¹.

Les tours syntaxiques du psaume 19, désormais archaïques, sont modifiés par l'introduction de la conjonction «que» et par le changement de la préposition «en» pour «dans». Le seul changement qui ne soit contraint ni par l'adaptation à l'état de langue ni par la prosodie consiste dans le remplacement de «le Dieu de Jacob» par «son puissant nom». Cette strophe a donc été révisée, avec un effort pour revenir à l'hypotexte biblique dans un cas. En revanche, il arrive que les changements soient plus nombreux et moins justifiés :

[Clément Marot]
 Vien donc, declare toy
 Pour moy, mon Dieu mon Roy,
 Qui de buffes renverses
 Mes ennemis mordens:
 Et qui leur romps les dents
 En leurs gueules perverses⁵².

[Valentin Conrart]
 Vien donc mon Dieu, mon Roy,
 Te déclarer pour moy
 Dans le mal qui me presse,
 Roms leur injuste effort,
 Puisque tu vois qu'à tort
 Ils m'insultent sans cesse⁵³.

Épargnées dans le psaume 19, les rimes sont fortement affectées par la révision de cette strophe du psaume 3. Une rime est changée, tandis que les mots à la rime sont tous différents, sauf «Roy». Plusieurs éléments justifient les nombreuses modifications. D'une part, les archaïsmes lexicaux sont supprimés. D'autre part, la bienséance est respectée grâce à la substitution du vocabulaire bas de la métaphore animale («mordens», «dents», «gueules») par des termes abstraits

⁵⁰ Clément Marot et Théodore de Bèze, *Les Psaumes en vers français avec leurs mélodies*. Fac-similé de l'édition genevoise de Michel Blanchier, 1562, intro. P. Pidoux, Genève, Droz, 1986, Ps. 19, p. 56-57.

⁵¹ Valentin Conrart, *Le Livre des Psaumes, en vers François*, op. cit., n. p. Nous soulignons les éléments modifiés ou ajoutés.

⁵² Clément Marot et Théodore de Bèze, *Les Psaumes en vers français*, op. cit., Ps. 3, p. 8.

⁵³ Valentin Conrart, *Le Livre des Psaumes, en vers François*, op. cit., n. p.

(«mal», «effort», «insultent»). Enfin, l'enjambement entre les deux premiers vers de la strophe est dorénavant évité, ainsi que l'effet de rime batelée entre «toy» et «moy». L'adaptation à la langue éloigne alors de l'hypotexte. Deux cas de révision apparaissent ainsi : herméneutique, elle revient vers l'hypotexte ; stylistique, elle s'en éloigne pour s'adapter à un état de langue nouveau. Dans les deux cas, la révérence au modèle est conservée, quoique entamée dans le cas de la révision herméneutique, qui signale des défauts.

Par conséquent, les ouvertures laissées par le Concile de Trente pour utiliser l'une ou l'autre source au-delà de l'officialisation d'une version authentique, avant même les progrès de la critique biblique, ont eu un effet sur le statut même de l'exercice de la traduction. La multiplicité des sources constatée assouplit ainsi les limites de la traduction, en débouchant sur des pratiques qui diffèrent de la simple relation bi-univoque entre deux textes, celui de départ et celui d'arrivée. Par l'intermédiaire de la mise en français des Psaumes, il semble alors important de replacer au centre de la réflexion sur les pratiques de traduction l'examen de la relation entre texte de départ et texte d'arrivée, avant d'interroger, et pour mieux interroger, les différentes réalisations publiées dans le domaine de traduction sacrée. Reste à la critique le soin de déterminer, par comparaison, si ce cas est emblématique d'une pratique d'Ancien Régime.

Claire FOURQUET-GRACIEUX
Université Paris-Sorbonne